

**ZA LA REINE BLANCHE CC des Sablons**

POSTE COMPTABLE : 060025

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**Année 2015**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES - I MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>
---

- I. L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:**
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement:
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
  - sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

- II. En l'absence de mentions au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".**

- III - Les provisions sont (2) :**
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
  - budgétaires ( délibération n° du ).

**IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).**  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2):**
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

**(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".**  
**(2) rayer la mention inutile.**

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II**  
**VUE D'ENSEMBLE - A1**

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	801 000,00	801 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	801 000,00	801 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

**TOTAL**

	<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)</b>	<b>1 602 000,00</b>	<b>1 602 000,00</b>
--	---	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.  
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT -- CHAPITRES - A2**

**DEPENSES**

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	475 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel et frais					
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gest. courante					
<b>Total dép. de gestion courante</b>		<b>475 000,00</b>		<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total dép. réelles fonctionnement</b>		<b>475 000,00</b>		<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
023	Virement à la section d'investis.(5)					
042	Op.ordre transferts entre sections (5)			401 000,00	401 000,00	401 000,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
<b>Total dép. d'ordre fonctionnement</b>				<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>475 000,00</b>		<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>
--	-------------------

**RECETTES**

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges					
70	Produits des serv. dom.et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres prod.de gest.courante					
<b>Total rec. de gestion courante</b>						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprise sur provisions (4)					
<b>Total rec. réelles fonctionnement</b>						
042	Op.ordre transferts entre sections (5)	475 000,00		801 000,00	801 000,00	801 000,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
<b>Total rec. d'ordre de fonctionnement</b>		<b>475 000,00</b>		<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>475 000,00</b>		<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>
--	-------------------

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>-400 000,00</b>
--	--------------------

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3**

**DEPENSES**

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immob.incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement					
	<b>Total dép. d'équipement</b>					
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total dép. financières</b>					
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	<b>Total dép. réelles d'investissement</b>					
040	<i>Op.ordre transferts entre sections (5)</i>	475 000,00		801 000,00	801 000,00	801 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>					
	<b>Total dép. d'ordre d'investissement</b>	475 000,00		801 000,00	801 000,00	801 000,00
	<b>TOTAL</b>	475 000,00		801 000,00	801 000,00	801 000,00

	+
<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	801 000,00

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3**

**RECETTES**

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immob. incorp. (hors 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total rec. d'équipement</b>	<b>475 000,00</b>		<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 1068)					
1068	Exédent de fonct. capitalisé (10)					
138	Autres subv. d'invest.non transf.					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	<b>Total rec. financières</b>					
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	<b>Total rec. réelles d'investissement</b>	<b>475 000,00</b>		<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
021	Virement de la sect. de fonctionnement					
040	Op.ordre transferts entre sections (5)			401 000,00	401 000,00	401 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total rec. d'ordre d'investissement</b>			<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>475 000,00</b>		<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>
---	-------------------

<i>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</i>	
--	--

<b>-400 000,00</b>
--------------------

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opératin RI021 + RI040 - DI040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II

### BALANCE GENERALE - B1

#### 1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	400 000,00		400 000,00
012	Charges du personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		401 000,00	401 000,00
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>400 000,00</b>	<b>401 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>801 000,00</b>

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)			
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
19	<i>Différence sur réalisation d'immob.</i>			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équip. versées			
21	Immob. corporelles (6)			
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks		801 000,00	801 000,00
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>			<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
				+
<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>801 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II**  
**BALANCE GENERALE - B2**

**2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)**

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)		801 000,00	801 000,00
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>			<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>
--	-------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'Investissements			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	400 000,00		400 000,00
18	Compte de liaison : affectations (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations incorporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées concédées			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks		401 000,00	401 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		<b>400 000,00</b>	<b>401 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>
---	-------------------



# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	450 000,00	375 000,00	
6045	Ach.d'études. prest.de serv. (ter.à amé)	25 000,00	25 000,00	

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	012 Charges de personnel et frais assimilés			

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
014	Atténuation de produits			

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	<b>65 Autres charges de gestion courante</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>	<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
	<b>66 Charges financières (b) (5)</b>			
	<b>67 Charges exceptionnelles (c)</b>			

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

**III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1**

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>68 Dotations aux provisions (d) (6)</b>				
<b>022 Dépenses imprévues (e)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)</b>		<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>				
<b>042 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)</b>			<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
71355.	Var. des stocks de terrains aménagés		401 000,00	
<b>TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.</b>			<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
<b>043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>			<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

<b>RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>801 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.
- (8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III</b> <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2</b>
---

<b>Chap. Art.(1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire (2) budget précédent</b>	<b>Propositions (3) nouvelles</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>			
<b>70</b>	<b>Ventes des services, du domaine...</b>			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			

**III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2**

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	<b>74 Dotations et participations</b>			
	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>			
	<b>76 Produits financiers (b)</b>			
	<b>77 Produits exceptionnels (c)</b>			

**III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2**

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>78 Reprises sur provisions (d) (5)</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)</b>				
<b>042 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)</b>		<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
71355	Var. des stocks de terrains aménagés	475 000,00	801 000,00	
<b>043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
		<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

		+
<b>RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)</b>		
		+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		
		=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>801 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.  
(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).  
(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



# SECTION D'INVESTISSEMENT

**III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1**

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles ( sauf opé. et 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opé.)</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opé.)</b>			
	<b>Opérations d'équipement (5)</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>			
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
<b>18</b>	<b>Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)</b>			
<b>26</b>	<b>Particip. et créances rattach. à particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>			
<b>45</b>	<b>Opérations pour compte de tiers (6)</b>			
	<b>TOTAL DES DEP. OP. POUR COMPTE DE TIERS</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>			
<b>040</b>	<b>Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)</b>	<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
3555	Terrains aménagés	475 000,00	801 000,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>

	+	
<b>RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)</b>		
	+	
<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>		
	=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>801 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

-- Page 16 --

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(8) 15., 29., 2, etc.. si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2**

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
1641.	Emprunts en euros	475 000,00	400 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'équipement transférées</b>			
<b>18</b>	<b>Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)</b>			
<b>26</b>	<b>Particip. et créances rattach. à particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produit des cessions d'immobilisations</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>			
<b>45</b>	<b>Opérations pour compte de tiers (5)</b>			
	<b>TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>475 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>			
<b>040</b>	<b>Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)</b>		<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
3555.	Terrains aménagés		401 000,00	
	<b>TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.</b>		<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>401 000,00</b>	<b>401 000,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>475 000,00</b>	<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
			+	
	<b>RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)</b>			
			+	
	<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			
			=	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>801 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

-- Page 17 --

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Vue d'ensemble générale - A1.1

## Répartition par fonction (Page 1/2)

	01 Non ventilé	0 Services généraux des admin.	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>RESTES A REALISER (1)</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>TOTAL</b>						
Tot.Dp.						
Tot.Rc.						
Solde						

(1) A n'inscrire que si le CA a été voté ou en cas de reprise anticipée après délibération du Communautaire

(2) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Dans les communes de 3500 hab. et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 hab. et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonctions ou rubriques). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comportant le plus grand nombre d'habitants.

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Vue d'ensemble générale - A1.1

## Répartition par fonction (Page 2/2) (2)

	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.					801 000,00	801 000,00
Rec.					801 000,00	801 000,00
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.					801 000,00	801 000,00
Rec.					801 000,00	801 000,00
Solde						
<b>RESTES A REALISER (1)</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.						
Rec.						
Solde						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Dép.					801 000,00	801 000,00
Rec.					801 000,00	801 000,00
Solde						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Dép.					801 000,00	801 000,00
Rec.					801 000,00	801 000,00
Solde						
<b>TOTAL</b>						
Tot.Dp.					1 602 000,00	1 602 000,00
Tot.Rc.					1 602 000,00	1 602 000,00
Solde						

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Vue d'ensemble - A1.2

## Dépenses et Recettes ventilées (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>Dépenses</b>						
011	CHARGES A CARACT					
012	CHARGES DU PERSO					
014	ATTENUATION DE PR					
65	AUTRES CHARGES D					
66	CHARGES FINANCIÉ					
67	CHARGES EXCEPTIO					
68	DOTATIONS AUX AM					
022	DEPENSES IMPREVU					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					
<b>Recettes</b>						
013	ATTENUATION DE CH					
70	PRODUITS DES SERV					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVEN					
75	AUTRES PRODUITS D					
76	PRODUITS FINANCIÉ					
77	PRODUITS EXCEPTIO					
78	REPRISE SUR PROVI					
042	<i>Op.ordre transferts</i>					
043	<i>Op.ordre intérieur s</i>					

## RESTES A REALISER (1)

	Dépenses					
	Recettes					

Chp.	Libellé	Ventillé (voir ci-dessus)	Non ventilé 01	TOTAL
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>801 000,00</b>		<b>801 000,00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	400 000,00		400 000,00
012	CHARGES DU PERSONNEL			
014	ATTENUATION DE PRODUITS (SF ICNE 762)			
65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
042	<i>Op.ordre transferts entre sections</i>	401 000,00		401 000,00
043	<i>Op.ordre intérieur section</i>			

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Fonctionnement - Vue d'ensemble - A1.2

## Dépenses et Recettes ventilées (Page 2/2)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
<b>Dép.</b>					<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
011					400 000,00	400 000,00
012						
014						
65						
66						
67						
68						
022						
042					401 000,00	401 000,00
043						
<b>Rec.</b>					<b>801 000,00</b>	<b>801 000,00</b>
013						
70						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
042					801 000,00	801 000,00
043						

## RESTES A REALISER (1)

Dép.						
Rec.						

Chp.	Libellé	Ventillé (voir ci-dessus)	Non ventilé 01	TOTAL
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>801 000,00</b>		<b>801 000,00</b>
013	ATTENUATION DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	78 REPRISE SUR PROVISIONS			
042	<i>Op.ordre transferts entre sections</i>	801 000,00		801 000,00
043	<i>Op.ordre intérieur section</i>			

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

## Equipement - Vue d'ensemble (Page 1/2)

Chp.	Libellé Chapitres	0 Services généraux des admin. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>DEPENSES DE L'EXERCI</b>						
<b>Dép. d'éqpt. non indiv.</b>						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
<b>Opérations d'Invest.</b>						
<b>RECETTES DE L'EXERCI</b>						
<b>Rec. d'éqpt. non indiv.</b>						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (					
<b>Affectées aux op.d'Invest</b>						
<b>RESTES A REALISER</b>						
<b>DEPENSES</b>						
<b>Dép. d'éqpt. non indiv.</b>						
20	Immob.incorporelles					
204	Subventions d'équip.					
21	Immobilisations corp					
22	Immob. reçues en af					
23	Immobilisations en c					
<b>Opérations d'Invest.</b>						
<b>RECETTES</b>						
<b>Rec. d'éqpt. non indiv.</b>						
13	Subventions d'équip					
16	Emprunts et dettes (					
<b>Affectées aux op.d'Invest</b>						
<b>BESOIN de Financ.</b>						
<b>EXCEDENT de Financ.</b>						

## IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - Investissement - Vue d'ensemble - A1.4

## Equipement - Vue d'ensemble (Page 2/2)

Chp.	5 Interventions sociales	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.					400 000,00	400 000,00
N.ind.					400 000,00	400 000,00
13						
16					400 000,00	400 000,00
Op.Inv						

## RESTES A REALISER

DEP.						
N.ind.						
20						
204						
21						
22						
23						
Op.Inv						
REC.						
N.ind.						
13						
16						
Op.Inv						

BES.						
EXC.					400 000,00	400 000,00



**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV**  
**ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE**  
**DETTE SUR EMPRUNT -- REPARTITION PAR PRETEURS (1) - A2.1**

RECAPITULATION par ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette : capital à l'origine	Dette : capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité au cours de l'exercice	dont	
				Intérêts	Capital
<b>TOTAL GENERAL</b>					

<b>IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV</b> <b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A6.1</b>
--

### A6.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
	<b>DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D</b>			
	<b>HORS CHARGES TRANSF. (II) = A + B + C</b>			
	<b>Autres dépenses financières (B)</b>			
	<b>020 Dépenses imprévues</b>			
	<b>Transfert entre sections = C + D</b>			
	<b>Reprises/autofinancement antérieur (C)</b>			
	<b>Charges transférées (D) = E + F + G</b>			
	<b>2... travaux en régie(E)</b>			
	<b>3... Stocks (G)</b>			
		<b>Op. de l'exercice (I)</b>	<b>Solde d'exéc.(3)</b>	<b>CUMUL (IV)</b>
<b>Dépenses</b>				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A6.2</b>

### A6.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
	<b>RECETTES (Ress. propres) (III)=g+h+j+k</b>			
	<b>Autres recettes financières (h)</b>			
	<b>Transferts entre sections (j) (5)</b>			
	<b>021 Virement de la section de fonct.(d)</b>			

	Exercice (III)	Solde exéc.(3)	Affectation (3)	CUMUL (V)
<b>Recettes</b>				

	Déficit (I) - (III)	Excédent (III) - (I)	Résultat hors ch. transférées (III) - (II)
<b>Solde des op. financières</b>			

<b>Dépenses financières (IV)</b>	
<b>Recettes financières (V)</b>	
<b>Solde (recettes - dépenses) (6)</b>	
<b>Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (D) (6)(7)</b>	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) 15... ..9 Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunts.

